

## RACHEL AUBERT MUNICIPALITÉ

# Sans être candidate officielle, elle a été élue

**FÉCHY** La Municipalité de Féchy est à nouveau au complet. Alors qu'aucun candidat officiel ne s'était fait connaître lors du dé-

pôt des listes le 18 août, le premier tour de l'élection complémentaire



Rachel Aubert.

ARCHIVES LA CÔTE

de dimanche a mis en évidence une sérieuse prétendante au titre.

Déjà en lice en 2013 pour un siège à l'exécutif, suite à la démission du syndic, très impliquée dans l'animation de la vie villageoise – elle est membre notamment du comité de la Fête du raisin – Rachel Aubert a totalisé 46 voix, alors que 37 personnes obtenaient des voix éparses, sur un total de 205 bulletins rentrés, et pour une majorité absolue de 101. Au second tour, elle a confirmé son résultat, avec 42 suffrages, pour 21 voix éparses et 5 bulletins blancs. Elle prendra ses fonctions mardi.

■ MARTINE ROCHAT